

1. P. 14



AN 1837.

ÉTAT CIVIL.

MARIAGES.

Mairie de *La garde* Arrond.^t de Toulon,
Département du Var.

PAR NOUS PRÉSIDENT du Tribunal de première instance, séant à Toulon, arrondissement de Toulon, département du Var, le présent registre destiné à recevoir les Actes de Mariages dans la Commune de *La garde* pendant l'an mil huit cent trente-sept, a été coté et paraphé par première et dernière feuille, et contient *sept* feuilles.

Fait à Toulon, le *Douze* décembre mil huit cent trente-six.

Meunier